folies. Jamais il n'avait mis les pieds dans un théatre ou dans une salle de bal. En revanche, il consacrait chaque jour quelques heures à l'étude. Son genre de vie n'était ignore de personne, et, tout en le raillant quelquesois, ses camarades ne l'en estimaient pas moins et prosessaient pour lui en secret une véritable admiration.

(A continuer.)

annonce.

N de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

CONDITIONS:

La Gazette des Familles Canadiennes parait tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les. abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au

réducteur, à St. Jean Chrysostôme.

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enrégistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement,

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité. nous rendra les mêmes services.